



Paris, le 23 janvier 2025

## **L'émission du signal horaire français prolongée : un atout majeur pour la France**

*France Horlogerie, organisation professionnelle au service de la filière horlogère française, se félicite de la prolongation de l'émission de l'heure légale française par le signal ALS 162 pour les dix prochaines années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette émission horaire est réalisée en lien étroit avec l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et TDF (Télédiffusion de France).*

### **Un rouage essentiel au bon fonctionnement de l'économie et du pays**

Le **Temps légal français** diffusé par le signal horaire ALS 162 est un dispositif qui permet de synchroniser de nombreuses infrastructures publiques et privées essentielles à la vie de la nation sur une heure légale précise et fiable.

*Le rôle de France Horlogerie est de contribuer activement à la diffusion de l'heure légale française avec l'aide des Observatoires de Paris et de Besançon.*

Acteur majeur de la synchronisation du temps, France Horlogerie participe au comité stratégique destiné à piloter cette émission sous l'égide de l'ANFR. Notre organisation a fortement œuvré pour la pérennisation du signal ALS 162, de nombreux incidents sur la réception GPS ayant démontré la nécessité de disposer de plusieurs sources de diffusion de l'heure.

### **Un enjeu de souveraineté majeur**

Canal de diffusion de l'heure en France, le signal horaire ALS 162 est un réel outil de souveraineté nationale. Avec plus de 300 000 utilisateurs en France, le signal horaire ALS 162 offre une solution de synchronisation horaire sûre, fiable, non soumise aux cyberattaques.

### **À propos de France Horlogerie :**

France Horlogerie, organisation professionnelle représentative de la filière de fabrication horlogère française, regroupe une centaine d'entreprises, marques de montres, fabricants de composants et d'horlogerie représentant en 2023 un chiffre d'affaires d'environ 410M d'euros et 3 000 emplois en France.

France Horlogerie représente cette filière française auprès des acteurs institutionnels, promeut l'excellence horlogère française en France et à l'international, porte des projets collectifs favorisant l'industrie horlogère de demain et accompagne les entreprises dans l'application des normes et la promotion des bonnes pratiques professionnelles.

### Contact Presse :

Cécile Brun – Agence Bazaille Consulting

cecile.brun@bazailleconsulting.com - 06 42 93 30 40